

# ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC  
AU 54/03

ÉFAI – 030135 – AMR 25/004/2003

*Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.*

## ÉTAT DE SANTÉ CRITIQUE / GRÈVE DE LA FAIM

**CUBA** Leonardo Miguel Bruzón Avila, prisonnier d'opinion

Londres, le 24 février 2003

Amnesty International est extrêmement préoccupée par l'état de santé de Leonardo Miguel Bruzón Avila, que l'organisation considère comme un prisonnier d'opinion, et qui observerait une grève de la faim depuis le 7 décembre 2002. Il est actuellement maintenu en détention dans une cellule disciplinaire et n'est pas autorisé à recevoir des soins médicaux. Leonardo Miguel Bruzón Avila est extrêmement maigre et souffre par ailleurs de complications médicales.

D'après les proches de Leonardo Miguel Bruzón Avila, celui-ci est actuellement détenu dans une cellule d'isolement mesurant trois mètres sur trois, et qui est constamment humide en raison d'une fuite provenant d'un tuyau d'écoulement des eaux fixé au plafond. On a par ailleurs menacé Leonardo Miguel Bruzón Avila de le priver de sortir à l'air libre et de recevoir la visite de sa famille.

C'est la deuxième fois que Leonardo Miguel Bruzón Avila observe une grève de la faim depuis qu'il a été placé en détention. À la fin du mois d'août, soit six mois après son arrestation, il s'était joint à un certain nombre de personnes détenues dans diverses prisons du pays qui avaient cessé de s'alimenter, afin de protester contre leur détention prolongée sans jugement. Leonardo Miguel Bruzón Avila avait alors été transféré dans un hôpital militaire, et avait mis un terme à sa grève de la faim le 23 octobre 2002.

Amnesty International croit savoir que Leonardo Miguel Bruzón Avila a entamé une deuxième grève de la faim le 7 décembre 2002, alors qu'il se trouvait toujours à l'hôpital militaire. Toutefois, quatre jours plus tard, il a été transféré dans la prison Combinado del Este à titre punitif, malgré son grave état de santé.

Ces deux grèves de la faim suscitent de profondes inquiétudes quant à l'état de santé déjà précaire de Leonardo Miguel Bruzón Avila. Les membres de sa famille sont extrêmement préoccupés par les symptômes qu'il présente ; il s'agirait notamment d'un amaigrissement important, de fièvre, de faiblesse, de contusions et de problèmes digestifs. En outre, Amnesty International a récemment appris que Leonardo Miguel Bruzón Avila souffrirait de troubles neurologiques ainsi que de spasmes involontaires dans les bras. Ses proches ont demandé qu'il reçoive d'urgence des soins spécialisés en plus de ceux dispensés par le service médical de la prison.

### INFORMATIONS GÉNÉRALES

Leonardo Miguel Bruzón Avila, âgé de plus de soixante ans, est le président du *Movimiento Pro Derechos Humanos 24 de Feberero* (Mouvement pour les droits humains du 24 février). Il a été arrêté le 23 février 2002, de façon à ce qu'il ne puisse prendre part, semble-t-il, à des activités visant à commémorer l'anniversaire du 24 février 1996, date à laquelle deux avions appartenant à un groupe d'exilés cubains ont été abattus par l'aviation militaire de Cuba. Leonardo Miguel Bruzón Avila est maintenu en détention depuis lors. Selon les informations reçues, il n'a toujours pas été inculpé, et aucune date n'a été fixée pour son procès.

### **ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en espagnol ou dans votre propre langue) :**

– dites-vous préoccupé par la santé de Leonardo Miguel Bruzón Avila, qui s'est extrêmement dégradée du fait des conditions carcérales prévalant à Combinado del Este, et demandez que cet homme reçoive d'urgence les soins médicaux dont il a besoin ;

– tout en reconnaissant que certains facteurs économiques, notamment l'embargo commercial imposé par les États-Unis, puissent avoir des conséquences sur la qualité de la nourriture et des soins médicaux fournis dans les prisons cubaines, dites que les conditions de détention dans ce pays doivent être conformes aux normes minima universellement reconnues (comme celles énoncées dans l'Ensemble de règles minima pour le traitement des détenus et dans l'Ensemble de principes pour la protection de toutes les personnes soumise à une forme quelconque de détention ou d'emprisonnement, adoptés par les Nations unies), qui disposent notamment que tout détenu doit pouvoir bénéficier de soins et de traitements médicaux chaque fois que le besoin s'en fait sentir, recevoir une alimentation suffisante et des vêtements appropriés et faire de l'exercice physique quotidiennement ;

– appelez les autorités cubaines à libérer Leonardo Miguel Bruzón Avila immédiatement et sans condition, dans la mesure où cet homme est privé de liberté parce qu'il a exercé pacifiquement son droit à la liberté d'expression et d'association, et où Amnesty International le considère, par conséquent, comme un prisonnier d'opinion.

**APPELS À :**

**Chef de l'État et du gouvernement :**

Su Excelencia  
Dr. Fidel Castro Ruz  
Presidente de los Consejos de Estados y de Ministros  
La Habana, Cuba

**Fax :** +53 7 333085 (via le ministère des Affaires étrangères)

**Formule d'appel :** *Su Excelencia*, / Monsieur le Président de la République,

**Ministre de l'Intérieur :**

General Abelardo Colomé Ibarra  
Ministerio del Interior y Prisiones  
Ministerio del Interior, Plaza de la Revolución  
La Habana, Cuba

**Fax :** +53 7 333085 (via le ministère des Affaires étrangères)

**Formule d'appel :** *Señor Director*, / Monsieur le Ministre,

**COPIES À :**

**Rédacteur en chef du quotidien *Granma* :**

Sr Jacinto Granda de Laserna  
Director, Diaro *Granma*  
Apdo 6260, La Habana, Cuba

ainsi qu'aux représentants diplomatiques de Cuba dans votre pays.

***PRIERE D'INTERVENIR IMMEDIATEMENT.***

**APRÈS LE 7 AVRIL 2003, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.**

---

*La version originale a été publiée par Amnesty International,  
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.  
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -  
Vous trouverez les documents en français sur LotusNotes, rubrique ÉFAI - IS documents  
Vous pouvez également consulter le site Internet des ÉFAI : [www.efai.org](http://www.efai.org)*